

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 05108

Numéro SIREN : 304 187 701

Nom ou dénomination : CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2022 sous le numéro de dépôt 21011

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank

Société anonyme au capital de 7.851.636.342 €

Siège social : 12, Place des Etats-Unis

CS 70052 - 92547 Montrouge Cedex

304 187 701 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 3 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 3 mai, à 9 h 00, les actionnaires de CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK, société anonyme au capital de 7 851 636 342 €, divisé en 290 801 346 actions de 27 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'administration, par lettre ordinaire.

Il a été adressé une feuille de présence qui a été émargée, en entrant en séance, par les actionnaires présents ou leurs représentants.

Monsieur Philippe Brassac préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration, conformément à l'article 20 des statuts.

Crédit Agricole S.A., représentée par Monsieur Philippe Brassac, et SAS Sacam Développement, représentée par Monsieur Thomas Blanco, sont appelés comme Scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué désigne Madame Sophie Signat comme Secrétaire.

La société Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes, représentée par Messieurs Olivier Durand et Matthieu Préchoux, et la société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes, représentée par Madame Anik Chaumartin, sont présentes.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur le Président rappelle qu'aux termes des statuts (article 19), l'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de titres qu'ils possèdent.

Monsieur le Président constate, à la suite de l'appel effectué pendant la séance, que trois actionnaires, représentant 290 801 346 actions, soit la totalité du capital social, sont présents ou représentés et que l'Assemblée, réunissant les conditions de quorum exigées par la législation en vigueur pour les Assemblées générales ordinaires (soit, sur première convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote), est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

DOUZIEME RESOLUTION : NOMINATION DE MME SONIA BONNET BERNARD, ADMINISTRATRICE (EN REMPLACEMENT DE MME CLAIRE DORLAND CLAUZEL)

L'Assemblée générale statuant en la forme ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée et du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, et prenant acte de l'arrivée à échéance du mandat de Mme Claire Dorland Clauzel, décide de nommer en remplacement Mme Sonia Bonnet Bernard (Sonia Bernard ép. Bonnet) en qualité d'Administratrice, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



QUATORZIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'Assemblée générale statuant en la forme ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir tous les dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AUX DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
DE CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK

SOPHIE SIGNAT

